



L'impératif catégorique

La conception kantienne du devoir

L'analyse kantienne de la moralité accorde une place centrale à la notion du devoir.

L'action moralement bonne est une action faite par devoir.

Kant fonde une morale qui s'impose par la raison humaine

Fondements de la Métaphysique des mœurs, Section I

Ma seconde proposition¹ est qu'une action faite par devoir ne tire pas sa valeur morale du but qu'elle doit atteindre mais de la maxime qui la détermine, et que, par conséquent, cette valeur ne dépend pas de la réalité de l'objet de l'action, mais du principe d'après lequel la volonté se résout à cette action, abstraction faite de tous les objets de la faculté de désirer. Il résulte clairement de ce qui précède que les buts, que nous pouvons nous proposer dans nos actions, et que les effets de ces actions, considérés comme buts et comme mobiles de la volonté, ne peuvent leur donner une valeur absolue et morale. Où donc réside cette valeur, si elle n'est point dans le rapport de la volonté l'effet attendu? Elle ne peut être que dans le principe de la volonté, considéré indépendamment des résultats qui peuvent être obtenus par l'action; en effet, la volonté est placée entre son principe a priori, qui est formel, et son mobile a posteriori, qui est matériel, comme entre deux routes, et, puisqu'elle doit être déterminée par l'un ou l'autre de ces principes, elle le sera nécessairement par le principe formel du vouloir en général, lorsque l'action sera faite par devoir ; car, dans ce cas, tout principe matériel lui est enlevé.

Des deux propositions précédentes je déduis cette troisième comme conséquence : *le devoir est la nécessité de faire une action par respect pour la loi.*

¹ La première proposition est celle qui vient d'être développée , à savoir qu'une action , pour avoir une valeur morale , ne doit pas être seulement conforme au devoir, mais avoir été faite par devoir et non par inclination ou par intérêt. J.B